

**LES POURSUITES D'ETUDES****APRES UN BAC PRO  
MAINTENANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES  
Option véhicules particuliers****1. Un Brevet de technicien supérieur**

Le brevet de technicien supérieur (BTS) est un diplôme qui forme des spécialistes dans un domaine précis. Il se prépare en 2 ans après le bac. L'inscription se fait dès janvier par le biais de la procédure télématique de formulation des vœux. Le nouveau bachelier professionnel qui obtient une mention bien ou très bien se voit attribuer de droit une place en BTS dans la section demandée et en lien avec son domaine. Les 2/3 du programme sont dédiés à la formation professionnelle. Cette filière impose un rythme de travail assez soutenu, qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

**1.1 BTS Maintenance des véhicules option voitures particulières**

Les titulaires de ce BTS sont formés aux activités techniques, administratives et de communication qui interviennent après la vente d'un véhicule. L'option véhicules particuliers forme les élèves à la réception en atelier, à la planification, à la promotion et à la vente de produits et services complémentaires. Le chef d'unité ou d'équipe prend en charge, de surcroît, la gestion qualité, l'animation d'équipe, l'organisation des activités d'expertise et des relations avec la clientèle. Quant au technicien diagnostic, il est garant du référent technique fourni par le constructeur, du suivi des évolutions, de l'animation et de la formation des réseaux. *Exemples de métiers accessibles : contrôleur technique automobile, responsable du service après-vente, technicien automobile, technicien de maintenance industrielle*

- **24 Périgueux** Lycée Albert Claveille 80 rue Victor Hugo – BP1085 (**temps plein + contrat apprentissage**) Tél : 05.53.02.17.00

- **33 Bordeaux** ISFORA Tél : 05.57.59.25.25 (Contrat Apprentissage)

**1.2 BTS Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier**

Selon la taille de l'entreprise, le ou la titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules exerce tout ou partie des activités suivantes : effectuer un diagnostic complexe ; réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes ; organiser la maintenance ; assurer la relation client.

Le titulaire de ce BTS doit mobiliser diverses compétences : techniques dans différents aspects de la maintenance ; en organisation et en gestion ; en informatique à des fins de communication et d'exploitation des logiciels spécialisés ; en communication interne (travail d'équipe) et externe (relation avec la clientèle, plate forme d'assistance technique) ; commerciales.

Le ou la titulaire du brevet de technicien(ne) supérieur(e) veille au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente.

Le métier s'exerce dans les services après-vente des réseaux des constructeurs ou équipementiers ; les services après-vente des entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants ; les services de maintenance des flottes de véhicules (VP, VTR) ; les plates formes d'assistance constructeur ou équipementiers.

L'option véhicules industriels forme des réparateurs-vendeurs de véhicules industriels : les tracteurs routiers, les porteurs, les autocars et les autobus destinés au transport des personnes, de matériaux ou des marchandises, d'objets lourds ou encombrants.

Les titulaires de l'option VTR peuvent exercer leur métier dans les services de maintenance des flottes de véhicules (VP, VTR).

- **40 Mont de Marsan** Lycée Frédéric Estève (**formation initiale+contrat apprentissage**) Tél :05.58.75.22.59

### **1.3 BTS Techniques et services en matériels agricoles**

Les titulaires de ce BTS sont spécialisés dans l'utilisation du matériel de culture. Ils analysent les besoins en matériel pour améliorer les rendements et la qualité de la production. Ils étudient les problèmes de stockage, de transformation et de transport des produits et proposent les solutions adéquates. Capables de prendre en charge la maintenance du matériel, le conseil à l'achat ou à la vente et la gestion de parcs agricoles, ils sont susceptibles d'occuper des emplois chez les constructeurs, dans les bureaux d'études, les entreprises d'importation, d'exportation ou de distribution d'équipements agricoles, les sociétés de service et les coopératives. Dans la distribution, ils s'attachent à commercialiser des pièces et des matériels et à en assurer le service après-vente. Dans les coopératives ou les entreprises de travaux agricoles, et parfois auprès des chambres d'agriculture, ils peuvent exercer une fonction de conseil.

*Exemples de métiers : conducteur de machines agricoles, conseiller agricole, mécanicien-réparateur en matériel agricole, responsable du service après-vente, vendeur-conseil en matériel agricole*

- **24 Bergerac** Lycée des métiers Sud-Périgord Hélène Duc (**temps plein + contrat apprentissage**) Tél : 05.53.74.49.00

### **1.4 BTSA Génie des équipements agricoles**

Le technicien supérieur en GDEA est un spécialiste des équipements et des installations de production agricole. Il connaît les matériels mécaniques classiques pour la culture ou l'élevage (appareils de traction, véhicules agricoles, installations de traite...) ainsi que les bâtiments actuels d'élevage, les serres et les dispositifs de conditionnement d'air et de chauffage. Le titulaire du BTSA peut travailler chez un constructeur de matériel en tant que technico-commercial. Il peut également exercer les fonctions de gestionnaire de parc de matériel, d'inspecteur technique ou de conseiller dans une entreprise de travaux agricoles ou une coopérative d'utilisation de matériel agricole.

*Exemples de métiers : agriculteur, conducteur de machines agricoles, conseiller agricole, mécanicien-réparateur en matériel agricole, responsable du service après-vente, vendeur-conseil en matériel agricole*

- **40 Mugron** CFA agricole et horticole des Landes (**contrat apprentissage**) Tél : 05 58 97 90 31

### **1.5 BTS Moteurs à combustion interne**

Les titulaires de ce diplôme sont spécialistes de tous les moteurs (automobiles, véhicules industriels, locomotives, navires, engins de chantier, machines agricoles, motopompes, groupes électrogènes et autres). Ils sont particulièrement formés à l'utilisation des bancs d'essais. L'enseignement professionnel s'articule autour de quatre grands axes : le moteur en tant qu'élément mécanique, les composants qui entrent dans le moteur, les effets produits par la marche du moteur, les installations nécessaires à toutes les mesures. Ils travaillent dans les entreprises d'étude et de développement de nouveaux moteurs, les entreprises de construction de moteurs, dans le domaine du suivi de la qualité, de la fiabilité et de l'endurance, chez les équipementiers, dans les sociétés pétrolières et dans les entreprises utilisant un important parc de moteurs. Ces techniciens peuvent travailler sur l'expérimentation, la conception, le développement, la construction, l'utilisation, la maintenance et la mise au point des moteurs ou de leurs organes et de leurs équipements.

- **24 Périgueux** Lycée Albert Claveille 80 rue Victor Hugo – BP1085 - (**temps plein + contrat apprentissage**) Tél : 05.53.02.17.00

## **2. Autres**

### **2.1 Certificat de qualification professionnelle Mécanicien sur véhicules de compétition**

La formation (niveau III), inscrite au RNFP (Répertoire National des Formations Professionnelles) permet la délivrance d'un CFP (Certificat de Formation Professionnelle) et s'adresse aux titulaires d'un Bac Pro ou d'un B.T.S du domaine de l'automobile. Elle dure 1 an et est proposée à 14 élèves sélectionnés. Elle comprend des cours de technologie, de mécanique théorique (statique, cinématique, dynamique, résistance des matériaux), des travaux pratiques (tournage, fraisage, soudure, ...), des cours d'informatique appliqué, de communication, d'anglais technique et d'E.P.S. Les élèves travaillent sur des véhicules de l'établissement (monoplaces "Formule Renault") dont un participe à quelques courses du Championnat de France. Un stage de 2 mois dans une écurie complète la formation. Les écuries de monoplaces de production ou de rallye ainsi que les services après-vente des constructeurs sont très demandeur de ce type de qualification.

-**32 Nogaro** LP d'Artagnan – Route de Riscle Tél : 05.62.09.00.24

### **2.2 Mention Complémentaire Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements (1 an)**

Le titulaire de cette mention complémentaire est à même d'assurer l'entretien de tous les moteurs diesel, anciens ou récents. Il est formé au contrôle et au diagnostic et sait réparer et mettre au point ces moteurs. Il peut travailler dans divers secteurs : les transports (routier, maritime, ferroviaire), le machinisme agricole, les engins de BTP et les installations fixes (groupes électrogènes, pompes, compresseurs...).

-**47 Agen** CMAI (**contrat apprentissage**) Tél: 05.53.77.47.77

### **2.3 Mention Complémentaire Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile (1 an)**

Le titulaire de cette MC de niveau V intervient, selon la spécialité qu'il a choisie, dans le domaine des véhicules particuliers, des véhicules industriels ou des motocycles. Il accueille les clients et prend en charge le contrôle, le diagnostic, la maintenance et la restitution des véhicules.

Ce professionnel réalise des opérations de maintenance périodique sur des véhicules de technologie récente. Il effectue des diagnostics simples et des réglages, procède à des réinitialisations et des reconfigurations de systèmes électroniques et informatiques embarqués. Par ailleurs, il est amené à communiquer avec les clients et avec sa hiérarchie.

Le diplômé peut travailler dans une entreprise de maintenance appartenant au réseau d'un constructeur ou intervenant sur des véhicules de toutes marques, ou au sein du service maintenance d'une entreprise de transport ou de location de véhicules.

-64 Bayonne Université des Métiers Tél : 05.59.55.44.02

-33 Bordeaux ISFORA Tél : 05.57.59.25.25 (Contrat Apprentissage)

-47 Agen CMAI (contrat apprentissage) Tél: 05.53.77.47.77

## **2.4 Certificat de qualification professionnelle (CQP) Technicien expert-après-vente automobile (1 an)**

Réalisation d'activités de maintenance portant sur :

*Cas des véhicules utilitaires et industriels :*

- les véhicules industriels et leurs équipements

*Cas du VP et du motorcycle :*

- les moteurs thermiques et équipements périphériques,

- l'ensemble des systèmes de conduite, confort et sécurité des véhicules.

Le titulaire de la qualification assure la fonction de référent technique du service après-vente :

- à ce titre, il effectue une mission d'appui et de formation technique.

-64 Pau ANFA Université des Métiers Pau-Béarn Tél : 05.59.14.85.90

-33 Bordeaux ISFORA (contrat professionnalisation) Tél : 05.57.59.25.25

## **2.5 Certificat de qualification professionnelle (CQP) Conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires (16 mois)**

Méthodique et ordonné, vous aimez la technique automobile et les relations humaines. Etre Conseiller de Vente Confirmé Pièces de Rechange et Accessoires, c'est vendre des pièces de rechange et accessoires en conseillant une clientèle de professionnels et de particuliers.

Objectifs de la formation:

- réaliser la commercialisation de pièces de rechange, accessoires et produits sur différents lieux de vente

- réaliser les activités de magasinage

- organiser l'activité des lieux de vente au sein de l'entreprise et participer à la gestion des stocks

-33 Bordeaux ISFORA (contrat professionnalisation) Tél : 05.57.59.25.25

## **2.6 Mention complémentaire CTVL ( Contrôle Technique des Véhicules Légers)**

A l'issue de cette formation le candidat passe un examen final pour obtenir la délivrance d'une attestation de formation, c'est seulement après la délivrance d'un agrément de la Préfecture que l'on est apte à postuler pour un poste de contrôleur technique. Le but de cette formation est de vous préparer aux techniques professionnelles qui vous permettront de :

- Réaliser les visites techniques dans le cadre de la réglementation et des normes en vigueur
- Réaliser les contrôles visuels et appareillés en intégrant la diversité technologique automobile
- Gérer la relation avec les clients
- Réaliser les opérations administratives et établir les documents du contrôle technique
- Utiliser les moyens de traitement de l'information

-65 Aureilhan Lycée professionnel (Alternance mais pas de statut d'apprenti) **12 places** Sixte Vigne Tél : 05.62.38.93.93  
Formation gratuite

### 3. Autres solutions

**3.1 Formation continue** : -Greta : [www.greta-pays-basque.com](http://www.greta-pays-basque.com)  
-AFPA: [www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)  
-CNAM: [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)  
-Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie :

[www.acfci.cci.fr](http://www.acfci.cci.fr)

-ANFA : [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)  
-AFT-IFTIM: [www.aft-iftim.com](http://www.aft-iftim.com)  
-PROMOTRANS: [www.promotrans.fr](http://www.promotrans.fr)

**3.2 Concours fonction publique** : -fonction publique d'Etat : [www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)  
-fonction publique territoriale : [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)  
-gendarmerie : [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)  
-police : [www.lapolicenationalecrute.fr](http://www.lapolicenationalecrute.fr)  
-armée de Terre : [www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr)  
-armée de l'Air : [www.air-touteunearmee.fr](http://www.air-touteunearmee.fr)  
-marine : [www.etremarin.fr](http://www.etremarin.fr)

### 4. En cas d'échec au Bac

\* Refaites une année de terminale (redoubler avec l'accord des professeurs et en fonction des places disponibles dans l'établissement d'origine)

\* Passer le Bac Pro en candidat libre l'année suivante : mais attention il faut faire une demande par courrier auprès du rectorat de Bordeaux avant le mois de novembre à la DCG3 examens professionnels de niveau IV et V afin de recevoir les instructions pour s'inscrire sur internet.

\* Si vous êtes sans solution au mois de septembre contacter le Proviseur de votre lycée d'origine ou le C.I.O Tél : 05.59.52.14.58

\* Profiter des mesures-jeunes et des stages réservés aux jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans avec la mission locale : 2 place Albert Castets (Tarnos) – 05 59 64 96 88  
7 bis avenue de Jouandin (Bayonne Sainte-Croix) Tél : 05.59.55.36.03  
Centre Social (Boucau) Tél : 05.59.64.97.97

**Attention** : les renseignements portés sur cette fiche ne sont pas exhaustifs, ils sont donnés sous réserve de vérification et d'actualisation. Les formations présentées sont une sélection au sein de l'offre de formation académique ou régionale...